

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Renseignements statistiques sur le vignoble d'Alsace-Lorraine (de 1875 à 1878 inclusivement)

Journal de la société statistique de Paris, tome 21 (1880), p. 22-25

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__22_0

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR LE VIGNOBLE D'ALSACE-LORRAINE

(de 1875 à 1878 inclusivement).

Sur les 669,414 hectares de terre arable que possède l'Alsace-Lorraine, on compte actuellement 32,706 hectares plantés en vignes, dont les meilleurs crus, à l'exception de quelques rares côtes des bords de la Moselle lorraine, se trouvent en Alsace, entre Guebwiller (Haute-Alsace) et Molsheim (Basse-Alsace). Ces 32,706 hectares de vignes ont produit, pendant les cinq dernières années, les récoltes suivantes :

ANNÉES.	RÉCOLTES DES VINS. Quantités en hectolitres.	MOYENNE par hectare de vigne.
1874	2,310,000 hect.	70 hect.
1875	2,059,000 —	69 —
1876	1,026,114 —	35 —
1877	1,169,178 —	39 —
1878	1,034,366 —	35 —

L'Allemagne tout entière, avec une surface de 542,834 kilomètres carrés et 42,400,000 habitants environ, compte à peine 150,000 hectares de vigne, qui, à raison de 17 à 18 hectolitres par hectare, en moyenne, produisent annuellement 2,600,000 hectolitres de vin et un revenu approximatif de 130 millions de francs. L'Alsace-Lorraine représente à elle seule plus du tiers de cette quantité et plus du quart de la valeur totale, venant ainsi avant la Bavière avec 24,000 hectares de vigne, qui produisent 576,000 hectolitres de vin, valant 12,500,000 francs, et avant le Wurtemberg, qui possède 23,610 hectares de vigne, avec un rendement annuel de 554,835 hectolitres et un revenu de 13,565,715 francs.

La valeur de la récolte de 1878 est évaluée, en Alsace-Lorraine, à 28 millions de marks (35 millions de francs). Les neuf dixièmes seulement des vignobles cultivés sont en plein rapport.

Le commerce des vins en Alsace-Lorraine est relativement peu important, ainsi que le prouvent les deux tableaux ci-dessous, dont les chiffres ne concernent que les années 1875, 1876 et 1877 :

IMPORTATION.	ANNÉES		
	1875.	1876.	1877.
	hectol.	hectol.	hectol.
De l'étranger	115,148	99,182	99,865
De l'Union douanière allemande . .	35,187	26,956	69,422
Ensemble.	<u>150,335</u>	<u>126,138</u>	<u>169,287</u>
EXPORTATION.	ANNÉES		
	1875.	1876.	1877.
	hectol.	hectol.	hectol.
A l'étranger.	45,363	29,833	20,525
Dans le pays du Zollverein.	168,425	103,939	67,987
Ensemble.	<u>213,788</u>	<u>133,772</u>	<u>88,512</u>

En ajoutant à la production indigène l'importation étrangère et allemande, et en

déduisant du total le chiffre des exportations, on trouve qu'il est resté pour la consommation locale les quantités de vin ci-après énumérées :

ANNÉES.	STOCK DES VINS alsaciens-lorrains disponibles pour la consommation locale.
1875	1,845,505 hect.
1876	892,342 —
1877	1,080,665 —

Pour les trois dernières années, on a calculé la consommation du vin, en Alsace-Lorraine, à raison de 90 litres par tête de population et par an.

Le commerce des vins embrasse pour toute la province :

ANNÉES.	NÉGOCIANTS en vins (gros).	NÉGOCIANTS en vins (détail).	VIGNERONS.
1875	566	12,749	85,893
1876	545	13,042	89,648
1877	566	12,967	89,890

En y comprenant les ouvriers agricoles, tonneliers, employés et manœuvres, on estime que le cinquième de la population alsacienne-lorraine vit de la culture et du commerce du vin, soit environ 310,000 personnes.

L'État, pendant la dernière année, a perçu, en Alsace-Lorraine :

Impôts sur le vin	2,235,252 marks = 2,794,068 fr.
Droits d'entrée sur le vin	2,001,991 marks = 2,502,488 —
Ensemble	4,237,243 marks = 5,296,556 fr. 75 c.

Les communes ont en outre perçu, pendant la même période, en droits d'octroi, la somme totale de 283,024 marks, soit 353,780 fr.

L'impôt sur le vin est très-mal supporté par les populations alsaciennes ; il nécessite, en outre, de lourds frais de recouvrement. Mais on présume que l'Alsace-Lorraine sera prochainement déchargée des quotes-parts matriculaires qu'elle paie annuellement à la Confédération allemande depuis 1872, et on espère que le *Landes-Ausschuss* se hâtera d'abolir aussitôt un impôt odieux et vexatoire pour tous.

Avant l'annexion, les vins d'Alsace appartenaient aux meilleurs crus de l'espèce dite « vins du Rhin » qui fussent récoltés en France. Les plus estimés, en Haute-Alsace, — les blancs de l'arrondissement de Colmar et surtout le *kitterlé* de Guebwiller, le *brand* de Türckheim, et les *vins-gentils* de Riquewihir et Ribeauvillé, — étaient classés parmi les bons vins fins de France. Les *vins de paille* des vignobles de Colmar, — Olwiller, Kientzheim, Kayzersberg et Ammerschwihir, — sont aussi de très-bons vins de liqueur. Les *vins rouges* sont peu abondants ; les meilleurs, ceux de Riquewihir, Ribeauvillé, Ammerschwihir et Kayzersberg, ne sont que d'excellents vins d'ordinaire.

Les vins de la Basse-Alsace appartiennent également à l'espèce de vins secs dits « vins du Rhin » ; mais ils sont en général inférieurs en qualité à ceux de la Haute-Alsace. Les rouges, peu abondants, ne sont que des vins communs ; les blancs les plus en vogue, ceux de Molsheim et de Wolxheim, étaient classés parmi les meilleurs *vins du Rhin* que produisait la France et parmi les bons vins fins. Quelques crus bas-alsaciens donnent des vins muscats et des vins liquoreux fort estimés des gens du pays.

Immédiatement après l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, tous les vins dénommés ci-dessus furent l'objet d'une faveur et d'un engouement affectés chez les Allemands ; les Hambourgeois et les Berlinoises surtout se livrèrent à de nombreux achats de vins d'Alsace et de la Moselle. Ces premiers achats furent payés comptant, d'autres suivirent en 1873 et en 1874 pour des quantités tellement considérables, que les prix des vins ordinaires d'Alsace doublèrent et ceux de plusieurs crus atteignirent même le triple de leur valeur au temps de la France. Beaucoup de propriétaires acquirent ainsi un supplément notable de revenu. Mais ces dernières années ont apporté une certaine déception. D'abord, le goût pour les vins d'Alsace semble ne plus se maintenir, en Prusse, à la même hauteur qu'après l'annexion ; puis, les derniers envois faits d'Alsace n'ont point été payés régulièrement. Beaucoup de paysans ont vendu leur vin 50 fr. l'hectolitre à des particuliers insolubles. Enfin, les impôts qui pèsent actuellement sur le paysan alsacien sont juste le double de ce qu'ils étaient du temps de la France.

Le vigneron alsacien a, de plus, à lutter contre un autre ennemi très-dangereux, à peu près inconnu avant l'occupation allemande : il s'agit de la consommation en Alsace des vins fabriqués, laquelle y a pris, paraît-il, une extension considérable. Une partie de ces vins artificiels arrive en Alsace d'Offenbourg (grand-duché de Bade). Une seule des maisons de cette place livre au commerce 3,000 hectolitres par semaine, au prix de 18 à 22 marks les 150 litres (22 fr. 50 c. à 27 fr. 50 c.). Quoique n'ayant aucune saveur de fruit, ce vin n'est pas désagréable au goût des milliers d'ouvriers de fabrique qui sont contraints de le consommer, faute d'autres boissons à bon marché.

Comme quantité et comme qualité, la récolte de 1879 sera certainement l'une des plus mauvaises du siècle (1). Malgré les chaleurs tardives qui étaient venues, un instant, relever les espérances des vignerons, l'aspect des vignobles d'Alsace n'est guère réjouissant. A la suite des jours frais et des nuits froides qui avaient suivi les orages du commencement de septembre, on avait abandonné l'espoir de voir le raisin arriver à maturité. La température s'est bien un peu améliorée depuis, mais les trois jours de pluie qui ont clos la semaine dernière n'ont pas été favorables à la vendange. Partout, dans les terres fortes, le raisin pourrit avant d'être mûr, et si détestable que soit la qualité du vin qu'il promet, on s'appête à en faire la récolte, principalement dans les vignobles où foisonnent les cépages précoces. La vendange a commencé à Ingersheim, canton de Kaysersberg, arrondissement de Ribeauvillé.

En ce qui concerne la quantité, la situation est déplorable : sur plusieurs points de l'Alsace, l'oïdium et la maladie noire ont pris une grande extension, malgré le soufrage pratiqué presque partout, et, dans quelques autres vignobles, la grêle a causé des dégâts sensibles. Quoi qu'il arrive, on peut donc, dès maintenant, consi-

(1) Cette assertion se trouve confirmée, et au delà, par les lignes suivantes contenues dans une correspondance adressée de Ribeauvillé au *Journal d'Alsace* :

« Nous sommes en pleines vendanges. Quelle déception ! De mémoire de viticulteur, la vigne n'a présenté un aspect pareil, et le rendement est encore bien au-dessus de ce qu'on l'estimait il y a quelques semaines. Des pièces entières de vignes ne donnent lieu qu'à un grappillage improductif.

« Il est certain aujourd'hui que le vin de 1879, dans la plupart des vignobles, ne sera qu'un breuvage impotable qu'il faut absolument améliorer pour le rendre propre à la consommation.

« Pour donner une idée de la vendange de cette année, nous dirons qu'on a adjugé cette semaine la récolte sur pied d'un certain nombre de pièces de vigne d'une contenance fort respectable au prix d'un mark, et encore trouve-t-on que les acquéreurs n'ont pas fait une bonne affaire. »

dérer la vendange prochaine comme très-mauvaise ; elle ne vaudra même pas celle de 1860, année où le raisin a souffert de la gelée avant la maturité, mais où, du moins, il avait quelque suc et pouvait passer sous le pressoir, ce qui ne sera peut-être pas le cas cette année pour certains coteaux en retard. C'est une ruine pour le vigneron et pour le consommateur ; ils ne trouveront aucune compensation dans les vins de France, que les nouveaux droits d'entrée rendent inabordables. En effet, le nouveau tarif douanier allemand surcharge de cinquante pour cent les droits d'entrée antérieurement existants sur les vins français ; on acquittait, l'année dernière, une taxe de 24 fr. par hectolitre, tandis qu'on paie aujourd'hui 35 fr. pour la même quantité. Si les Alsaciens ne veulent pas absolument bannir le vin de leur table, il faudra bien qu'ils se résignent à boire les vins artificiels des marchands d'Offenbourg, de Kaysersberg et de Mulhouse. Certains hôtels refusent de se prêter à la propagation de ces sophistications, et l'on parle déjà de supprimer prochainement le vin aux tables d'hôte dans plusieurs villes d'Alsace, notamment à Colmar et à Guebwiller.

Le phylloxera a fait, vers 1876, une courte apparition en Alsace-Lorraine, dans les écoles viticoles de Bollwiller et de Plantières ; il a été immédiatement détruit et, depuis cette époque, on n'a plus eu à constater la présence de ce redoutable insecte.

(Rapport consulaire.)
